

## Compte-rendu conseil d'école N°2

Mardi 10 mars 2020 à 18h à CHAVANNES

### **Membres du conseil d'école :**

**Enseignantes :** Mme BAUDRIER, Mme DEMONT, Mme GUIBBERT, Mme GUILLEMOIS, Mme HAMON, Mme JEUNE, Mme MARTIN, Mme SCHWARZ.

**Invitées :** Mmes DE LAZEER et JASSOUD

**Maires :** M. DEBRIE (Bren), M. MORO (Marsaz), M. POCHON (Chavannes)

**Elus chargés des affaires scolaires :** M. BERNARD (Chavannes), Mme DOMENICHINI (Bren),

### **Représentants des parents d'élèves :**

- Bren : Mmes PEYROT, SANCHEZ, THIEBAUX
- Chavannes : Mmes JULIEN et RENARD, M. LIEBAUT
- Marsaz : Mmes MANSOURI, DE ANDRADE

### **Excusés :**

Mme ANSART (IEN)

M. MORO (Marsaz)

### **Absents :**

Mme REYNAUD (Marsaz)

### **Secrétaire de Séance :** Mme Schwarz

Avant de dérouler l'ordre du jour : un point sur les informations liées au Coronavirus.

Les écoles ont une information à destination des parents d'élèves = lettre de Mme la Rectrice de l'Académie de Grenoble transmise. Complétée par une information émanant des directrices et expliquant la conduite à tenir en cas de suspicion de la maladie.

### **Directives générales :**

- si un élève présente plusieurs symptômes suivants : Fièvre, Toux, Difficultés à respirer. L'élève doit être isolé des autres élèves, le SAMU doit être contacté et le directeur d'école doit se charger d'informer les parents.
- si vous avez voyagé et venez de Chine, d'Italie du Nord, Hong-Kong, Singapour, Corée du Sud ou d'Iran, nous vous prions d'en avvertir le directeur d'école.

### **Directives locales :**

#### ***Dans le cas de fièvre et toux à la maison :***

Dans l'enseignement public, l'article R 421-10 du code de l'éducation permet au chef d'établissement de prendre toute mesure utile pour garantir la sécurité des élèves et le bon fonctionnement de l'établissement, y compris en évitant l'accès aux élèves présentant des risques.

**Dans cette optique, nous ne serons pas en mesure d'accepter les élèves qui auront de la fièvre et une toux avérée (fréquente). Nous vous demandons par mesure de sécurité de jouer le jeu et de ne pas mettre votre enfant à l'école, même sous doliprane s'il a eu de la fièvre la nuit. Nous ne pouvons pas tout deviner et vous faisons confiance sur ce sujet actuellement sensible.**

#### ***Dans le cas de fièvre et toux à l'école :***

**Nous appellerons une personne autorisée à venir chercher votre enfant en cas d'apparition d'un des symptômes cités précédemment. Si personne ne peut venir le chercher, nous serons dans l'obligation de contacter le SAMU.**

Dans les écoles, les gestes barrières ont été rappelés aux enfants et les équipes sont vigilantes quant à leur respect (en classe, à la cantine, à la garderie).

- se laver les mains plusieurs fois par jour à l'eau et au savon pendant trente secondes ou, à défaut, avec une solution hydro-alcoolique (sauf pour les enfants en bas âge) ;
- tousser ou éternuer dans son coude ;
- se moucher dans un mouchoir à usage unique ; le jeter immédiatement à la poubelle et se laver les mains à nouveau ;
- éviter de se toucher le visage, en particulier le nez et la bouche ;
- ne pas se serrer la main ; ne pas s'embrasser ;
- rester chez soi quand on est malade.

Dans le cas, où les mesures deviendraient plus contraignantes, toutes les informations nécessaires seront données aux familles afin de maintenir la continuité des apprentissages.

Un renforcement au niveau de l'hygiène est demandé au personnel des mairies : nettoyage quotidien, plusieurs fois, des poignées de porte, tables de travail...

## **1<sup>ÈRE</sup> PARTIE : Délégués des parents**

### **1. L'aide aux devoirs.**

Une demande d'aide aux devoirs est demandé pour les lundis et jeudis lors des temps de garderie ; les mairies ont le sujet en réflexion.

Afin de recenser précisément, les demandes et les besoins, un questionnaire sera proposé aux familles.

### **2. Le projet ski pour les CE2.**

Le projet ski est un projet de l'école de Bren et non de RPI, d'où la non inclusion des CE2 de l'école de Chavannes.

Ce projet concerne à Bren, les élèves tous niveaux, qui n'étaient pas partis les années précédentes. Il est prévu que chaque élève du RPI, au cours de sa scolarité, participe à une sortie ski ou à une classe découverte.

Dans le même cadre, les CE2 de Chavannes vont à la piscine et pas ceux de Bren.

### **3. Le stationnement**

Le projet énoncé lors du premier conseil d'école de réaliser une affiche par les élèves de Chavannes n'a pas été fait à ce jour, faute de temps.

L'équipe enseignante s'engage à finaliser ce projet dans les plus brefs délais.

## **2<sup>ème</sup> PARTIE : Mairies**

### **4. Bren : Prise en charge des enfants de parents séparés à la fin de la garderie.**

Une famille ayant une garde alternée, l'un des parents ne vient pas chercher ses enfants dans les horaires réglementaires à l'heure de sortie de la garderie. Il est arrivé que les enfants soient récupérés à 18h45 au lieu de 18h00.

Le personnel communal se trouve dans une situation compliquée.

Nous rappelons qu'il est impératif que les enfants soient récupérés à 18h00 et non après.

Malgré un dialogue établi entre la famille et la mairie, la situation n'évolue pas... Les enfants restent à la garderie hors du délai. Cette situation compliquée doit être clarifiée.

### **5. Chavannes : La loi Egalim, un projet sur le tri des déchets dans les cantines.**

Ce projet concerne les 3 communes.

Pendant 6 semaines, une étude sur le gaspillage alimentaire sera réalisée. Des pesées alimentaires seront effectuées.

Une adaptation des menus sera certainement mise en place suite à ces mesures afin de réduire le gaspillage.

L'équipe enseignante demande une communication des résultats de cette étude.

## **6. Prévisions d'effectifs**

Les chiffres permettent de se projeter mais peuvent encore varier d'ici la fin de l'année scolaire. Ils correspondent à une classe d'âge.

Classe d'âge	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total RPI
Effectifs prévisionnels	29	23	15	23	24	23	29	19	185

## **7. Le personnel des écoles**

Depuis le 5 janvier, il n'y a plus d'aesh dans les écoles de Chavannes et Marsaz, Mme Gaillard ayant donné sa démission. Un recrutement est en cours par les services de l'école inclusive.

## **8. Projet ENIR (Ecoles Numériques Innovantes et Rurales)**

Projet subventionné à hauteur de 50 % par l'État.

### - école de Chavannes :

Le matériel a été livré avant les vacances de février. Il comprend 10 tablettes Ipad et accessoires (écouteurs, étuis de protection, multiprises, cordons, 2 bornes wifi, 2 stations de charge), une valise de transport, une armoire de rangement.

Il reste à livrer un adaptateur pour la connexion au vidéoprojecteur.

A l'issue de la vérification de service fait par la circonscription et de la formation de l'équipe enseignante, l'utilisation du matériel sera effective.

Nous souhaitons acquérir des protections d'écran pour la durabilité du matériel.

### - école de Marsaz :

Le matériel a été reçu. La mairie nous a permis de nous équiper à la hauteur de 2000 euros. Le matériel comprend : 4 tablettes + 4 étuis, 8 casques, 4 adaptateurs pour deux sorties casques, 4 clés permettant de dupliquer les images sur ordinateurs, 1 carte itunes.

## **9. Projets des classes**

Projet du RPI :

- « Chocolats de Pâques » à destination des familles du RPI, afin d'aider au financement de projets pédagogiques via la coopérative scolaire.

- Carnaval du 21 mars à Chavannes.

- Fête de l'école : vendredi 26 juin à Bren.

### Ecole de Marsaz

1. bibliothèque une semaine sur deux pour les deux classes,

2. PS : projet co-écriture d'histoire autour de la nature PS-CM

3. projet autour de l'environnement « Aimons la nature rêvons notre futur » - phase 2 actions concrètes internes aux classes et deuxième partie plus subjective autour du rêve et de la communication avec la nature avec deux sorties liées à ce thème.

Lien école de Chavannes et école de Marsaz :

4. au cours de la deuxième période les GS de Marsaz sont allés à Chavannes une journée,

- une rencontre prévue le 26 mars à Marsaz pour réunir les GS et créer un moment d'échanges privilégié entre les CE2 et les PS autour du théâtre et de la lecture.

## Ecole de Chavannes

Durant la période 3 :

- réalisation du projet Percussions (Djembé) avec un intervenant pour chacune des classes ; le projet a été lié à une mise en scène d'albums de littérature jeunesse ; une présentation aux familles a été faite.
- les 3 classes sont allées à la nouvelle bibliothèque de Chavannes ; elles s'y rendront une fois par mois ; les élèves pourront emprunter des livres à lire en classe.
- vendredi 21 février après-midi, carnaval à l'école.

Périodes 4 et 5 :

- projet rivière : pour les classes CP / C.E.1. activité avec un animateur-nature ⇒ découverte des milieux aquatiques (faune et flore) ; 2 séances en classe, une séance sur le terrain à Champos au bord de l'Herbasse
- activité piscine : début le mardi 31 mars pour 10 séances
- Fête du 100ème jour d'école le 10 avril 2020.
- l'école est inscrite au programme « La fête du court-métrage » qui a lieu du 25 au 31 mars ⇒ des courts-métrages sont à disposition des enseignantes afin qu'elles composent une programmation. Une projection sera faite aux élèves dans les classes, durant cette semaine. Une documentation pédagogique accompagne les films.

## Ecole de Bren

- Projet autour du gaspillage alimentaire avec 2 interventions SYTRAD pour les 2 classes de CM1/CM2
- Début du projet djembé pour les trois classes avec 1 séance d'1h toutes les 2 semaines jusqu'à la fête des écoles.
- Projet ski alpin pour les CE2, CM1 + 6 CM2 qui n'avaient pas participé au projet il y a trois ans en CE1 car à Chavannes. Malgré le peu de neige, les élèves vont pouvoir effectuer leur 6 sorties avec passage des premiers niveaux de ski pour tous ( de l'ourson à la 2<sup>ème</sup> étoile). Merci aux parents accompagnateurs, à la mairie et à la Marelle pour la réalisation et le financement de ce projet.
- Pendant les sorties ski, les CM2 réalisent des films d'animation avec les tablettes en cours d'achèvement.
- Projet environnemental pour les CE2 : de la graine à l'assiette avec un travail sur le cycle de vie des végétaux, le potager, le rôle des insectes dans le potager (pollinisation), le travail de l'apiculteur, du maraîcher et du cuisinier. Première intervention en classe ce jeudi 12 mars autour des insectes du potager. Visite de la miellerie de BREN en Avril. Visite et cueillette Chez M.Brice Guillon maraîcher à Marsaz le 18 juin après-midi précédé d'une balade en vélo le matin (première sortie sur route). Enfin les élèves iront cuisiner les légumes ramassés avec les restaurateurs du Bren de folie le vendredi 19 juin matin pour déguster ensemble un bon déjeuner.
- Projet vélo CE2 : 6 séances à l'école après les vacances d'avril puis 2 sorties la première le 18 juin pour nous rendre sur l'exploitation de M.Guillon et la seconde le jeudi 25 juin à la journée.
- Intervention de la prévention routière auprès des CM2 pour le permis vélo, le 9 mars.
- Prêt de livres, par classe, une fois par mois auprès de la bibliothèque du village.

### **10. Demande de travaux pour l'école de Bren.**

Une liste de petits travaux d'entretien à prévoir rapidement par la mairie :

- Entretien des ordinateurs fixes de l'école par les inforoutes (la mairie a un contrat avec eux il faut les appeler): achat et passage à Windows 10, nettoyage, mise à jour des antivirus, installation de RAM supplémentaires, vérification des branchements internet, réparation du vidéoprojecteur (classe de Sandra - boîtier VGA qui a dû griller dû à une accumulation de poussière derrière la tour de l'ordinateur)
- Vérification et réinstallation d'un contrôle parental sur le réseau de l'école pour les tablettes (toujours les inforoutes).
- Technicien ORANGE pour résoudre les problèmes de réseau et de connexion. (Nous n'avons pas assez de débit pour faire fonctionner les tablettes correctement).
- Certaines prises internet ne fonctionnent plus.
- Remplacement des tables informatiques dans la classe de Marie. Elles ne tiennent plus.
- Entretien de la cabane de sport: peinture et réparation.
- Traitement des poteaux du grillage et de la cabane contre les guêpes.
- Installation de serrures à bouton sur les 2 portes de secours des classes 1 et 2.
- Installation d'une barre anti panique sur la porte d'entrée de l'école.
- Réparation des volets électriques.

D'une manière générale, sur le RPI, le parc informatique doit être révisé et mis à jour.

### **11. Remerciements**

- aux familles pour leur implication auprès des classes dans toutes leurs activités,
- aux parents qui ont des agréments pour aller au ski, piscine, vélo,
- à La Marelle,
- aux animateurs et animatrices des bibliothèques communales,
- aux mairies des 3 communes.

### **12. Prochain conseil d'école**

Le 3<sup>ème</sup> conseil d'école se tiendra le 22 juin à 18h, à Marsaz.

Tous les points de l'ordre du jour ont été abordés. Le conseil d'école est clos à 19h29.

Le 10 mars 2020

Lalâtiana GUILLEMOIS

Directrice de l'école de Chavannes

Présidente



Fanny SCHWARZ

Professeur des écoles adjoint

Secrétaire

